

LE 1^{ER} FÉVRIER :

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE

**POUR NOS SALAIRES
 ET NOS CONDITIONS DE TRAVAIL**

Le ministre enchaîne
DES ANNONCES...

... qui se fracassent sur le terrain au
CHOC DU RÉEL !

« Le dossier des
 salaires est clos. »

NON !

SALAIRES : LE DOSSIER N'EST PAS CLOS !

- Les mesures de 2023 n'ont pas permis de rattraper les pertes de pouvoir d'achat des 15 dernières années.
- La prime d'attractivité conduit à un aplatissement de nos carrières : il faut 17 ans pour gagner 400 euros de plus !
- Le ministère fait de la classe exceptionnelle un système opaque et arbitraire sans aucune contestation possible.
- Le Pacte n'est pas une revalorisation : c'est un piège qui attaque le statut en alourdissant la charge de travail.

Le SNES-FSU exige :

- 10 % d'augmentation immédiate du point d'indice
- Plan pluriannuel de rattrapage des pertes de pouvoir d'achat
- Revalorisation des carrières
- Abandon du Pacte et le transfert des sommes prévues sur des mesures sans contreparties
- Augmentation des salaires des AED et des AESH
- Un statut de fonctionnaire de catégorie B pour les AESH

« Je veux élever le niveau
 de tous les élèves avec
 des mesures radicales »

CONDITIONS DE TRAVAIL : L'ALERTE !

- Classes surchargées
- Vies scolaires sous tension
- Inclusion sans les moyens nécessaires
- Aucune création de postes de CPE ou d'AED à la rentrée 2024
- Des créations d'emplois d'enseignant·es exclusivement destinées aux mesures du « choc des savoirs »
- Les groupes de niveaux ne permettront pas de sortir des difficultés que rencontrent les personnels au quotidien afin de faire réussir tous les élèves.
- L'uniforme : emplâtre sur une jambe de bois qui ne réglera aucun problème.
- L'IA ne pourra jamais compenser l'accompagnement humain nécessaire aux besoins des élèves...
- La formation continue hors temps de service est une atteinte aux conditions de travail

Le SNES-FSU exige :

- Une diminution des effectifs dans les classes :
 - 24 par classe au collège (20 en REP)
 - 25 en Seconde
 - 30 maxi en Première et Terminale
- Des créations d'emplois à hauteur des besoins : plan pluriannuel de recrutements : 11543 emplois sont nécessaires pour retrouver le taux d'encadrement de 2017
- Revalorisation des carrières
- Des programmes et des modalités d'évaluation repensés avec la profession
- Une formation continue sur temps de service qui répond aux besoins de la profession

Le ministre dit déplorer
 « l'affaiblissement de l'expertise
 pédagogique des professeurs »

STOP MEPRIS !
 qui ne vise qu'à nier notre
 autonomie professionnelle !

UNE AUTRE POLITIQUE EST POSSIBLE !

Mobilisons nous pour la revalorisation et une autre politique
 éducative permettant de faire réussir tous les élèves.

APPEL FSU, FNEC-FP FO, CGT
INTERSYNDICAL éduc'action, SUD éducation